



L'an deux mil treize, le cinq juillet, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h00

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS, Philippe BOUILLETTE Adjoints, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET, Patricia DEHANT

•Personnes excusées : Barbara DESLAVIERE (pouvoir à Laurent DESCHAMPS), Lydia MILCZAREK

Patricia DEHANT a été nommée secrétaire de séance

Délibération représentativité Intercommunalité

Conformément à l'article 60 II de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal doit se prononcer sur la représentativité au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine.

Lors du conseil communautaire du 25 juin dernier il a été proposé pour un total de 48 délégués des communes au sein du conseil communautaire la représentativité suivante par strate de population :

- Magny-en Vexin	11
- Bray-et-Lû	2
- Aincourt	2
- Saint Gervais	2
- Saint-Clair-sur-Epte	2
- Vétheuil	2
- Chaussy	2
- Genainville	2
- Villers-en-Arthies	2
- La Roche Guyon	2
- Montreuil-sur-Epte	2
- Ambleville	2
- Viennes-en-Arthies	2
- La Chapelle	1
- Wy-dit-Joli-Village	1
- Haute Isle	1
- Buhy	1
- Arthies	1
- Omerville	1
- Hodent	1
- Saint-Cyr-en-Arthies	1
- Amenucourt	1
- Maudétour-en-Vexin	1
- Chérence	1
- Banthelu	1
- Charmont	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette répartition.

Décision modificative M14 à M49

Suite à la demande du contrôle de légalité, Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de prendre une Décision Modificative concernant le budget de la commune et le budget de l'eau.

En effet, le contrôle de légalité demande à ce qu'une somme de 9 169.74 euros soit virée sur le budget de l'eau par le débit du compte 61523.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le versement de la somme de 9 169.74 euros du compte 61523 du budget de la commune au budget M49.

Point sur les commissions

Madame le Maire informe qu'un groupe d'habitants motivés et soucieux de maintenir des activités sur le village vient renforcer la Commission Animation sous la houlette de Patricia DEHANT.

Patricia informe que les commandes de jouets et de bonbons pour le Noël des enfants sont passées.

La Commission Animation envisage à la place du repas des Séniors une sortie dont nous vous réservons la surprise (devis à l'étude)

Commission travaux

Madame le Maire informe de l'attribution des réserves parlementaires et Sénatoriales suivantes :

- 3 400 euros de Monsieur le Sénateur Alain RICHARD représentant la moitié du coût HT des travaux de revêtement du sol de la salle de classe et du vestiaire.
- 1 200 euros de Monsieur le Sénateur Hugues PORTELLI représentant la moitié du coût HT de l'installation d'une alarme pour l'atelier de Bernard et la Mairie
- 300 euros de Monsieur le Député Philippe HOUILLON sur le coût des travaux de mise aux normes du tableau électrique de la Sacristie

Les travaux dans la salle de classe ont commencé ce lundi 8 juillet.

Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le Maire, Martine SOREL